

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2023 à 19 heures

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

Présents :

M. GIROD Pierre, M. GUINARD Jacques, Mme ECOFFARD Christelle, Adjointe,
M. COURAND Serge, Mme VOILLAT Françoise, Mme MERCIER Marie-Christine, M.
DURAFOUR Jean-François, Mme GRENIER-CAUSSANEL Véronique, M. DAGALLIER
Frédéric, Mme MANUEL Muriel, M. Franck BORN.

Absents excusés :

Mme RIGHETTI Nathalie qui donne procuration à M. TURC Dominique,
M. BURDET Thibaut, qui donne procuration à M. Franck BORN,
Mme SERRAVALLE Pascaline qui donne procuration à M. GIROD Pierre.

Mme Christelle ECOFFARD a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 2 000,00 € au comité des fêtes de Saint Martin du Fresne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Autorise l'achat de « chèques culture » d'une valeur de 50€ pour chaque jeune diplômé de la commune en 2023 ayant fourni les pièces énumérées ci-dessus.

Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à vendre en l'état le véhicule PEUGEOT J5 pour un prix de 500€ à Monsieur Patrick GIROD.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches auprès des autorités administratives compétentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Décide de régulariser la création du poste d'agent technique qu'occupe M. Dylan VAGINAY en portant sa création à l'année 2005.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Donne son accord pour la création d'une association des communes adhérentes et la SCM de la maison de santé du Frêne.

Donne son accord pour participer aux frais de prise en charge du salaire de la secrétaire médicale, à hauteur de 8 000.00€ maximum, pour une durée de 5 ans, révisable tous les ans.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal est informé que :

- L'association Haut B'gey Volant nous a fait savoir qu'elle ne souhaitait plus être domiciliée à Saint Martin du Fresne.
- Le CPINI de La Commune compte 12 pompiers volontaires depuis le 01^{er} juin 2023.

- Monsieur Le Maire rappelle que les panneaux de circulation doivent être respectés sur la commune.
- Nous avons reçu une offre pour la rénovation de la fresque de la salle des Châteaux. D'autres devis comparatifs seront demandés pour pouvoir inscrire cette somme au budget 2024.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 12 septembre 2023 à 19h.
- Nous attendons une offre pour une AMO concernant la démolition du bâtiment 31-33 Grande Rue.
- Nous souhaitons faire valoir le droit de préemption de la commune pour l'achat de la parcelle B164, d'une surface de 4540 m² pour la somme de 1200.00€.

Séance levée à 20h40

Le Maire,
M. Dominique TURC

